

Doux : tous mobilisés

Dans la période difficile que traverse le groupe Doux, depuis le 1^{er} juin, date de l'annonce de la mise en redressement judiciaire du groupe, le rôle des élus socialistes, des collectivités locales et du gouvernement consiste à obtenir les meilleures offres de reprise, à aider les salariés licenciés et à mettre en place les conditions du redressement de la filière avicole bretonne.

Le Tribunal de commerce de Quimper a annoncé, le 5 septembre, la validation de reprise des cinq sites du pôle frais du groupe Doux. Au total, ce sont 1000 licenciements et plus de 700 emplois sauvegardés. « **Le bilan est lourd pour les salariés qui payent cher la gestion archaïque de Doux qui a conduit la liquidation judiciaire du pôle frais** », estime le député Gwenegan Bui.

« **Il n'est pas normal que les salariés, qui ont travaillé dur pendant des années, payent la note à la place des dirigeants de l'entreprise** », confirme Richard Ferrand, député de la 6^e circonscription où se trouve le siège social du groupe et qui est en contact quotidien avec les représentants syndicaux, la Préfecture et les cabinets ministériels.

« **Le gouvernement, la Région et les départements ont contribué à améliorer les offres de reprise** », estiment également Gwenegan Bui et Richard Ferrand. Ils doivent redoubler d'efforts en accompagnant, dès maintenant, les salariés licenciés vers un retour rapide à l'emploi.

A Rennes, au SPACE (Salon international de l'élevage), le 11 septembre, François

Hollande a été très clair, notamment en réclamant « **la vérité sur tout ce qui s'est produit, depuis des années** » dans le groupe volailler.

« **L'État prendra ses responsabilités pour qu'aucun salarié ne soit laissé sur le bord de la route** », s'est engagé le président de la République. Guillaume Garot, ministre de l'Agroalimentaire, a précisé qu'un accompagnement personnalisé sera mis en place avec le versement de 100 % des salaires pour les salariés licenciés. Une cellule d'appui sera mise en place sur chaque site concerné.

Le maintien de l'activité industrielle sur notre territoire doit maintenant être l'objectif de tous. Car 40 % de la viande de poulet consommée en France est importée.



Le 5 septembre devant le Tribunal de Quimper

Il existe, par conséquent, une place pour une filière avicole bretonne, tournée vers le marché national et européen. Les outils industriels sont présents et les salariés disposent du savoir-faire nécessaire.

D'ici quelques semaines, le Tribunal de commerce de Quimper se prononcera sur le plan de continuation de Doux. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 20/09/2012



Dossier de la semaine

**Défense :
nouveaux enjeux**



**Vie de la Fédération
Réussir le congrès
et le changement**



**Interview
La revue socialiste
universitaire**

Avec Guillaume Tronchet

Europe

Le sondage sur les intentions de vote des Français sur le traité de Maastricht, 20 ans après le référendum, n'a pas beaucoup de sens. Il confirme simplement, s'il en était besoin, la distance qui sépare les citoyens des institutions européennes. Mais on ne revient pas en arrière. Personne ne peut dire comment auraient évolué nos économies si le traité de Maastricht avait été rejeté.

Il n'est pas possible de nier le malaise qui existe, aujourd'hui, en Europe. Cependant, il n'est pas non plus possible de ne pas voir que l'élection de François Hollande a changé la donne : la plupart des États membres prennent désormais leur distance par rapport à la « Ligne Merkozy » qui semblait, il y a quelques mois encore, incontournable.

Maritimité



Jean-Yves Le Drian, à Brest le 10 septembre, a, devant près de 500 personnes, militaires et industriels, rappelé l'importance de la maritimité pour la France. Il a tenu ce discours à Brest, capitale maritime de la France, dans le hall d'Océanopolis, symbole de la diffusion de la culture scientifique maritime au grand public.

Pour François Cuillandre, le choix de la ville ne doit rien au hasard. « Les Romains avaient déjà compris l'importance stratégique de la rade et de la Penfeld et c'est tout naturellement qu'en 1631, Richelieu décida d'y implanter un arsenal. »

« Il y a un peu plus de vingt ans, lorsque j'avais organisé un colloque sur cette question à la Sorbonne, le terme étonnait. Mais aujourd'hui, il est entré dans le langage courant ». C'est donc, en tant que ministre de la Défense, mais aussi en tant que militant de longue date de la maritimité, que Jean-Yves Le Drian s'est exprimé. En effet, en tant que président de la conférence des régions périphériques maritimes d'Europe, Jean-Yves Le Drian a eu l'occasion de tenir des discours particulièrement importants sur ce sujet. « Le XXI^e siècle sera le siècle de la maritimité », a-t-il une nouvelle fois rappelé. Il s'agira d'une source de force et de richesses. Qu'il s'agisse des biotechnologies, des ressources minières, des sources d'énergies ou de commerce international, les océans sont et seront des lieux stratégiques qu'il faudra protéger. « La compétition sera rude pour le contrôle de ce 6^e continent et pour assurer la liberté de circulation », a prévenu Jean-Yves Le Drian qui a insisté sur la nécessaire présence de la puissance publique dans un espace où le laisser-faire peut rapidement se traduire en chaos. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder les quantités de pétrole brut qui traversent quotidiennement le détroit d'Ormuz. Un blocage du trafic maritime aurait des conséquences dramatiques pour les économies occidentales.

Tous ces éléments plaident en faveur d'une meilleure prise en compte de la maritimité, par la France. Dans sa dimension militaire mais aussi civile, scientifique et industrielle.

Car, reprenant la formule de Richelieu, Jean-Yves Le Drian a rappelé qu'« On ne peut, sans puissance sur mer, ni gagner une guerre, ni profiter de la paix ».

Défense : nouveaux enjeux

C'est à Brest que se sont tenues cette année les 10^e Universités d'été de la Défense, les 10 et 11 septembre.



« Treize pays étaient représentés à Brest »

Les organisateurs de cette manifestation ont fait preuve d'un sens de l'anticipation particulièrement pertinent, puisque la décision de monter cette manifestation dans la cité du Ponant fut prise bien avant que les électeurs ne décident de changer de majorité, que Jean-Yves Le Drian ne soit nommé ministre de la Défense et que Patricia Adam, députée de Brest, ne soit élue présidente de la Commission de la Défense.

Durant deux jours, Brest a accueilli les grands décideurs civils et militaires de la Défense, notamment les députés et sénateurs, ainsi que les industriels du secteur, des universitaires et plusieurs parlementaires ou ambassadeurs étrangers. « Au total, 13 pays sont représentés pour ces deux jours de travail », s'est félicitée Patricia Adam.

Il fut, largement question des enjeux maritimes et de la nécessaire adaptation de l'outil naval à ces défis. Avec le deuxième espace maritime du monde, la France a un rôle important à jouer sur les mers du monde (voir encadré).

Mais d'autres thèmes majeurs ont été abordés : la cyberdéfense, l'évolution des équilibres géostratégiques ou encore les capacités industrielles souveraines.

Tous ces éléments trouveront leur traduction dans le livre blanc de la Défense, actuellement en discussion. Le dernier livre blanc remonte à 2008 et les enjeux ont suffisamment évolués pour nécessiter une actualisation.

C'est le 13 juillet, précisément avant de rejoindre Brest, que François Hollande a lancé la préparation du nouveau livre blanc de la Défense qui doit redéfinir les menaces et les priorités stratégiques du pays, pour les dix à quinze ans qui viennent.

Le contexte n'est pas simple. Les Américains ont clairement indiqué aux Européens qu'ils devront prendre eux-mêmes en charge leur défense. Dans le même temps, la crise financière oblige à revoir les programmes militaires. Mais cette contrainte budgétaire peut aussi favoriser l'émergence d'une Europe de la Défense. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si des représentants anglais et allemands participent aux travaux du comité d'une quarantaine de personnalités qui préparent ce livre blanc.

« L'Europe de la Défense se fera, c'est incontournable », a insisté Jean-Yves Le Drian à l'occasion d'une conférence de presse. « D'ailleurs, on sait déjà que le conseil européen, qui se tiendra à la fin 2013, sera entièrement consacré à cette question. »



« L'Europe de la Défense est incontournable »

Cette édition de l'Université d'été de la Défense fut aussi l'occasion, pour le ministre de la Défense, d'insister sur « le small business act » qu'il veut engager pour les PME qui travaillent dans le domaine de la Défense. Car, si les grands groupes industriels sont essentiels, il faut permettre aux petites et moyennes entreprises d'avoir accès aux commandes du ministère de la Défense. 🇫🇷

Réussir le congrès et le changement

A Brest, le 14 septembre, s'est tenu le dernier Conseil fédéral avant le congrès de Toulouse qui sera décliné, dans la Fédération du Finistère, par celui de Saint-Pol de Léon. Tout naturellement, deux points étaient inscrits à l'ordre du jour : le programme de travail du Parlement pour mettre en œuvre le changement annoncé par François Hollande et le congrès.

Jean-Jacques Urvoas, président de la commission des lois à l'Assemblée, a longuement expliqué dans quel état d'esprit se trouvent les élus de la majorité présidentielle et quelles sont leurs contraintes. Car, si les Français sont impatients et les ministres ont tendance à vouloir légiférer rapidement, l'œuvre législative demande toujours du temps sous peine de produire des lois bâclées.

D'ici la fin de l'année, les deux grands rendez vous parlementaires



Un peu plus d'un mois pour réussir le congrès

concerneront le traité budgétaire européen et le projet de loi de finances.

Depuis le conseil national du 12 septembre, on sait que cinq motions seront soumises au vote des adhérents. Alors que le processus de ce congrès a souvent été caricaturé, Marc Coatanéa a rappelé les étapes qui doivent conduire au choix de la ligne d'orientation du parti

et au renouvellement des instances, locales, fédérales et nationales.

« Le 11 octobre, les adhérents voteront pour l'une des 5 motions. Une semaine plus tard, le 18, les premiers signataires des deux motions arrivées en tête pourront se présenter au poste de premier secrétaire national »,

a expliqué le premier secrétaire fédéral.

« Ensuite, après le congrès qui se tiendra à Toulouse, les 26, 27 et 28 octobre, les adhérents seront à nouveau invités, le 15 novembre, à voter pour élire leur secrétaire de section, leur délégué de circonscription et leur premier secrétaire fédéral. »

Interview

La revue socialiste universitaire

Avec Guillaume Tronchet

Avec la revue socialiste universitaire (<http://www.revuesocialisteuniversitaire.fr/>) nous voulons montrer qu'il est possible de produire une réflexion, au sein du PS, sans passer obligatoirement par des think-tanks, explique Guillaume Tronchet

Cap Finistère : Qui est à l'origine de cette nouvelle revue ?

Guillaume Tronchet : Des acteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture, militants socialistes pour la plupart, actifs dans les sections socialistes universitaires, les GSU et les anciens comités «Le Sup' et la Recherche avec Hollande». Ensemble, nous voulons mettre les savoirs et la culture au cœur du débat public, car ces sujets conditionnent tous les autres.

Cap Finistère : Encore un nouveau think-tank ?

Guillaume Tronchet : Les think-tanks partent du principe que les partis sont incapables de produire de nouvelles idées et que « l'expertise » légitime et innovante des politiques publiques doit se faire ailleurs, réduisant par là même les militants à de simples supporters. « La Revue socialiste universitaire » nous situe clairement, au contraire, à l'intérieur de la gauche et du Parti Socialiste, en particulier. Nous pensons que militantisme, réflexion politique et production d'idées neuves ne s'excluent pas, que nous avons beaucoup de talents mobilisables parmi les militants du PS, à condition de créer des espaces pour qu'ils puissent s'exprimer. Enfin, il faut jeter des ponts, avec des pans entiers de la société civile, que méconnaissent beaucoup des cadres du PS plutôt enclins à aller vers des think-tanks dont ils se sentent proches parce qu'ils sont issus des mêmes lieux de formation que leurs initiateurs.

Cap Finistère : Faut-il être prof de fac pour vous lire ?

Guillaume Tronchet : Non. Réfléchir et agir autour de la production et de la diffusion des savoirs et de la culture, est l'affaire de tous. La façon dont nous organisons notre vie socio-économique - individualiste ou solidaire, en concurrence ou en coopération - dépend des normes véhiculées par notre milieu social, notre éducation, les lieux culturels, les médias. Ce n'est pas un hasard si la droite s'est attaquée à « réformer » ces espaces pour y promouvoir une idéologie du management, de la concurrence, de la précarité. En y étant habitué, dès l'enfance, pour quoi en contesterait-on le bien-fondé plus tard ? Si nous voulons transformer la société pour plus de démocratie, de solidarité, de coopération et de justice sociale, ce n'est qu'en rééquilibrant le champ des possibles à l'école, à l'université et dans la culture qu'on y parviendra.



Agenda

23 septembre
Fête de la Rose de la
8^e circonscription.

29 septembre
Université de rentrée de
la Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

30 septembre
Repas de la 7^e
circonscription à Mahalon
(ESAT du Cap Sizun).
Inscriptions auprès des
secrétaires de sections.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 971 - Vendredi 21 septembre 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

PCP : « Un bon début mais peut mieux faire... »



Le mercredi 12 septembre, le Parlement européen s'est prononcé sur les trois premiers textes de la réforme de la Politique Commune de la Pêche (PCP). « Ces rapports permettent d'amorcer les débats », estime Catherine Trautmann, présidente de la délégation socialiste française au Parlement européen. Pour Isabelle Thomas, députée européenne, membre de la commission de la pêche, « c'est un bon début mais beaucoup reste encore à faire ». L'élue bretonne souligne notamment que « les votes ont permis de démontrer qu'une majorité du Parlement n'est pas en faveur de concessions de pêches transférables (CPT) visant à libéraliser le secteur de la pêche. Même s'il est encore, malheureusement, fait référence aux CPT dans le texte adopté, ceux-ci deviennent facultatifs. Une position plus atténuée a également été adoptée sur le débarquement obligatoire des rejets, on envisage maintenant une mise en œuvre graduelle au cas par cas, en prenant en compte les différentes contraintes des pêcheries. Si le débarquement des captures accessoires devait être approuvé dans le règlement de base, on a également obtenu dans le texte sur l'Organisation Commune des Marchés, la garantie qu'un dédommagement financier serait prévu pour les professionnels. Enfin, pour ce qui est du Rendement Maximal Durable, un compromis a pu être obtenu afin que ce taux soit appliqué, au plus tard, en 2020 et non en 2015. »

Beaucoup de propositions qui viennent donc atténuer la proposition de la Commission européenne, mais Isabelle Thomas souligne qu'il reste encore beaucoup de travail à faire : « il va falloir intensifier nos négociations en commission afin de nous assurer encore davantage d'un véritable équilibre entre les piliers économique, environnemental et

social de la réforme. Le débat sur le renouvellement de la flotte vieillissante devrait également faire partie des grands chantiers des mois à venir, car c'est un aspect fondamental du développement d'une pêche moderne. »

Catherine Trautmann, présidente de la délégation socialiste française, insiste sur l'importance des discussions actuelles. « Nous n'avons pas le droit à l'erreur : nous définissons actuellement l'avenir de la pêche européenne. Si cette réforme est imparfaite il faudra attendre dix ans avant que les discussions soient rouvertes. C'est, par ailleurs, la première fois que le Parlement a un pouvoir de colégislateur sur ces questions, qui traditionnellement étaient réservées aux États membres, nous nous devons donc d'être à la hauteur de nos nouvelles prérogatives, il en va du bien de la ressource halieutique, des activités de pêche et de l'économie de nos zones côtières. »

Fête de la rose le 23 septembre



Quelques jours après les journées parlementaires socialistes, qui se tiennent cette année à Dijon, Bruno Leroux, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, sera l'invité de la Fête de la rose de la 8^e circonscription, à la salle polyvalente de Riec-sur-Bélon.

Incorrigibles

« C'est un projet pour se faire plaisir, sans commune mesure avec la taille de la ville. Il masque l'absence de politique urbanistique du PS ». « Ce projet ne sera pas réalisé pendant ce mandat, ce sera l'enjeu de la future élection municipale. Si la droite passe, elle renoncera au projet ». « L'accessibilité à Quimper, depuis les communes, sera réduite ». Ces jugements à l'emporte-pièce ont été proférés le 17 septembre par les élus UMP de Quimper, à propos du plan de transport de la ville.

Il s'agit quasiment, mot pour mot, de ce que disaient, il y a quelques années, leurs homologues de Brest sur le tramway.

City group de Brest

Le Brest City Group du PSE (Parti des Socialistes Européens) reprend ses travaux, le lundi 24 septembre, au local du PS à Brest.

Au programme :

19h00-20h00 : Moment convivial autour d'une pizza.

20h00-22h30 : Réunion

1. La situation du PSE à la veille de son congrès du 28/29 septembre 2012.

2. L'apport des contributions et des motions sur les questions européennes : comment travailler et quelles orientations ?

3. La structuration de notre travail sur la période octobre 2012-juin 2014 (prochaines élections européennes).

Repas de la 5^e circonscription

La 5^e circonscription organise une journée conviviale pour fêter le printemps électoral et la victoire de Chantal Guittet aux élections législatives, le 7 octobre à partir de 11h30 Salle Balan, 12 rue de la Marne à Lesneven.

Dès 11h30, adhérents et sympathisants pourront se retrouver autour d'un apéritif, puis d'un repas (Jambon à l'os). Animations prévues avec des jeux...

Inscriptions au repas (Jambon à l'os - 11,50 euros) par e-mail : delegue5ps@orange.fr

Annonces légales & judiciaires

C2PM

SARL Unipersonnelle
au capital de 3 000 euros
Siège social : 13, Kergastel
29840 LANDUNVEZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 14 septembre 2012, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination :

C2PM.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Siège social : 13, Kergastel - 29840 LANDUNVEZ

Objet : Le bureau d'étude en bâtiment.

Capital social : 3 000 euros.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Madame Christelle LA-MANDE, épouse SIRE demeurant 15, route de Melon - 29840 PORSPORDER.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.